

Loi sur les ONG : Avocats sans frontières ferme son bureau au Burundi

RFI, 19-12-2018 Avocats sans frontières ferme son bureau au Burundi. Il s'agit de la première ONG étrangère à prendre cette décision, à quelques jours de la fin de l'ultimatum imposé par le gouvernement pour mettre en place des quotas d'employés : 60 % de Hutus et 40 % de Tutsis.

Les autorités burundaises ont suspendu toutes les organisations étrangères et leur ont donné jusqu'au 31 décembre pour se conformer à la nouvelle loi. Le texte entré en vigueur début 2017 impose un très strict contrôle des finances et frais administratifs, ainsi que des quotas pour les employés : 60 % de Hutus et 40 % de Tutsis. Directrice générale de l'ONG Avocats sans frontières, qui a décidé de fermer son bureau dans le pays, Chantal van Cutsem refuse de mettre en place ces dispositions. « Devoir quitter le pays en laissant en plan les actions en faveur de la population est une décision très difficile à prendre mais nous avons fait l'analyse des choses et nous estimons que nous n'avons pas d'autres choix pour rester intègres par rapport à nos valeurs et notre mandat, explique-t-elle. Les autorités nous ont demandé de soumettre un plan de rééquilibrage ethnique. Obliger les gens à parler de leur ethnie nous pose problème ». « Nous nous posons beaucoup de questions sur la légalité de ces dispositions au regard du droit national et international et, évidemment, on peut mettre de côté les éléments politiques qui motivent des politiques de discrimination positive ethnique, poursuit Chantal van Cutsem. Je voulais juste mettre en avant, peut-être, la différence qu'il y a eu quand on a parlé de ces équilibres ethniques dans le cadre des accords d'Arusha [abrogés en mai 2018 et qui avaient permis de mettre un terme à la guerre civile] où il s'agissait d'un rééquilibrage des pouvoirs au niveau des institutions étatiques. Rechercher cet équilibre au niveau de la société civile n'a pas, pour nous, les objectifs que ces clauses d'équilibre ethnique qui sont dans les accords de paix d'Arusha ».

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});